



A Bois d'Arcy, le 1/03/2019

**Objet : Point sur la situation au SPIP de Bois d'Arcy :**

**Mesdames et messieurs les partenaires associatifs et institutionnels du SPIP,**

Réunis à nouveau le 21/02/2019 en assemblée générale, les agents de l'antenne de Bois d'Arcy du SPIP 78 tiennent à tenir informés nos partenaires et collaborateurs de leurs conditions de travail qui n'ont que peu évolué ces derniers mois.

La situation de l'antenne de Bois d'Arcy a toujours connu des périodes de disette notamment en matière de RH. En ce début d'année 2019, les conditions de travail restent difficiles et l'arrivée de deux personnes contractuelles et le retour d'une troisième n'ont pas permis à ce jour d'endiguer le surplus de dossiers à prendre en charge, le nombre de permanences hebdomadaire et autres tâches dévolues aux CPIP.

A ce jour, sur un effectif théorique de 24 agents, nous sommes que 14 personnels tous corps confondus. Les effectifs de l'établissement bien que fluctuants tournent autour de 990 personnes de manière régulière.

La conséquence est avant tout l'épuisement professionnel des agents qui peinent à trouver un sens aux missions qui leur incombent, quand par ailleurs la prise en charge des personnes détenues n'est plus qualitative car très régulièrement gérée dans l'urgence.

Il n'y a que par des recrutements conséquents et pérennes que cette situation qui insécurise aussi bien le personnel que les PPSMJ pourra être résorbée.

**L'investissement permanent des agents sur l'antenne doit être soutenu par un recrutement important et pérenne, les agents ont ainsi décidé de maintenir leurs modalités d'action qui impacteront sans doute les relations de travail que nous entretenons avec nos partenaires,**

**Nous espérons que cette situation ne perdurera pas et nous ne manquerons pas de vous faire part de son évolution.**

Les agents de l'antenne de Bois d'Arcy  
La CGT SPIP 78  
La section locale SNEPAP  
Le 1/03/2019